

Démarche concertée

La conception d'un quartier réalisé par une équipe pluridisciplinaire pour répondre aux enjeux du développement durable au travers de trois grandes thématiques : vivre ensemble, s'intégrer dans le territoire et protéger l'environnement.

La possibilité donnée aux riverains et aux futurs habitants de participer, dès la conception du projet, au devenir de leur futur quartier.

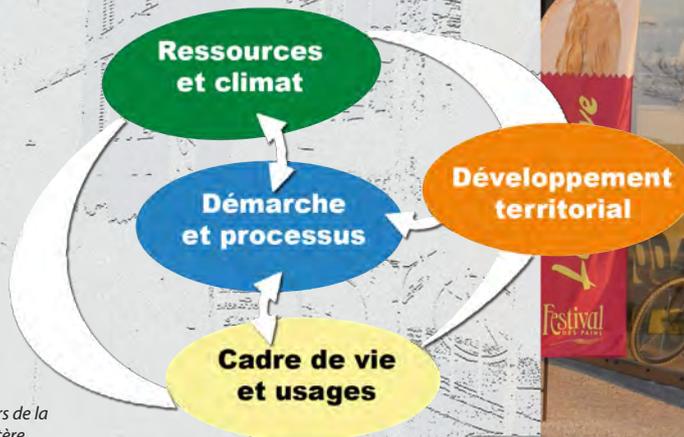


Les avancées
d'un
EcoQuartier

Proximité / Services

Des équipements et services à proximité du quartier pour favoriser les modes doux.

Une desserte en transports en commun ou des modes alternatifs de déplacements qui permettent de limiter l'usage de la voiture.





Avantages

un

quartier



Cadre de vie

Une mixité sociale et inter-générationnelle : des logements pour tous (quels que soient son âge et ses revenus).

Des espaces publics de qualité, des aires de détente et de jeux mais aussi des jardins collectifs.

La nature et l'eau présentes dans le quartier avec des trames vertes pour préserver la biodiversité mais aussi améliorer le confort thermique dans le quartier.

Un paysage de qualité avec un patrimoine naturel et architectural conservé et une identité des lieux valorisée.

Une place de la voiture réduite au profit de l'amélioration du cadre de vie : limitation des nuisances sonores et de la pollution, plus de sécurité pour les piétons.

Qualité et confort des constructions

Des logements plus sains grâce aux choix des matériaux et à une bonne ventilation.

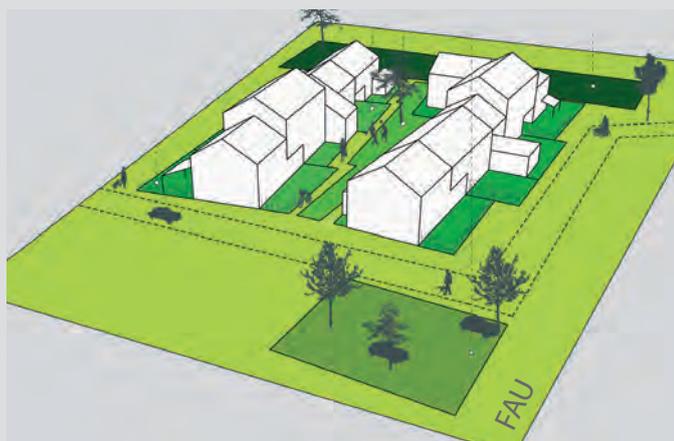
Des logements plus confortables, consommant moins d'énergie, ayant recours aux énergies renouvelables et donc plus économes à l'usage.

Des logements plus économes en eau, pouvant réutiliser l'eau de pluie pour certains usages.

Des logements plus adaptés, bien conçus.

Exemples en Maine-et-Loire

Quelques exemples de projets candidats à l'appel à projets EcoQuartier 2009 et 2011



Saint Georges-sur-Layon / Co-Habitations

Extension urbaine d'un centre bourg : 50 logements sur 2 hectares.

Ce projet a pour principale thématique le «vivre ensemble», d'une part à l'échelle du quartier par la co-habitation (lots autour d'une courrette, mutualisation des parkings, jardins, locaux associatif...) et d'autre part à l'échelle de la commune par le biais d'espaces publics.

Angers / Plateau des Capucins

Ce projet est une extension urbaine maîtrisée, lancé en 1998, sur 104 ha au nord de la ville d'Angers qui y prévoit la création de 6000 logements. Il est caractérisé par des «lanières vertes», regroupant lieux de rencontres et traitement des eaux pluviales et des «îles» bâties dans lesquelles se retrouvent logements commerces ou équipements. Le projet est traversé par la première ligne de tramway dont une partie sert de centralité à ce nouveau grand quartier.



Saint-Christine / Ilereau

Extension en centre bourg de 40 logements sur 4 hectares ayant pour points forts :

- Une démarche transversale et participative
- La conservation de l'aspect paysager
- La gestion des eaux pluviales
- La gestion des déchets

Saint Sylvain d'Anjou / Le Veillerot

Le projet déjà réalisé est une première étape d'extension urbaine (5ha) sur cette commune de 4500 habitants située sur la couronne péri-urbaine de la ville d'Angers. Il a pour caractéristique de proposer une mixité de l'habitat sociale et architecturale :

- Mise en œuvre simultanée de programmes : locatifs sociaux, accession sociale, « vivre son âge » et privés.
- L'ensemble du lotissement est divisé en plusieurs îlots conçus sur le principe de petits villages aux caractéristiques différentes, reliés entre eux par un chemin piéton, il est constitué de lots libres de constructeurs et de lots attribués à différents bailleurs sociaux.

Contact :

